



NOTE SUR L'EVOLUTION DU PROJET DE LA CANOPEE GTT - DOSSIER DU PERMIS DE CONSTRUIRE 18 Novembre 2008

Cette note développe les points de précision du projet de la Canopée au stade du dépôt du Permis de Construire par rapport au dossier de l'Avant Projet Sommaire.

1. Le respect du programme de la Canopée

- La répartition des entités programmatiques n'a pas changé depuis l'APS. Les évolutions majeures sont les suivantes :
 - Le Conservatoire : Le hall traversant du bâtiment sud devient perméable, distribuant ainsi l'accueil du conservatoire, de l'auditorium et des services métropolitains.
 - Les Pratiques amateurs : Constitution d'une grande salle d'orchestre de 235m².
 - La Bibliothèque : Amélioration de l'accueil et de la visibilité du programme sur la coursive
 - Les Services métropolitains : Animation de la circulation sur patio du premier étage du bâtiment Nord grâce à la création des services métropolitains et l'ajout du PC Sécurité.
 - Les surfaces commerciales : le linéaire 'Village des saveurs' est déplacé sur la rue Rambuteau s'approchant ainsi de la rue Montorgueil.
- Les surfaces des entités sont conformes à celles du programme concours. Elles n'ont pas évoluées depuis l'APS.

2. L'insertion dans le site de la Canopée

- Le gabarit de la Canopée reste inchangé depuis l'APS. Les rives de Canopée, côté rue, ont une hauteur de 4 mètres et le faîtage culmine à 14,50 mètres.
- La relation entre la Canopée et le jardin a été dessinée :
 - Les lisières sud et nord du jardin se prolongent jusqu'à la Canopée
 - L'axe Est-Ouest est confirmé par la passerelle et le recentrement du patio
 - Un espace fluide a été mis en place entre la Canopée et l'axe Pont neuf pour permettre un meilleur choix de parcours entre les deux passages au rez-de-chaussée de la Canopée, le patio, le jardin et les rues avoisinantes.
- L'espace public à l'abri de la Canopée a été optimisé et agrandi:
 - Le tracé des contours du rez-de-chaussée de la Canopée et du patio a été redessiné afin d'optimiser les passages de la rue Lescot vers le jardin.
 - Les contours du patio ont été redessinés pour l'agrandir.
 - A chaque étage du patio, les coursives sont à l'air libre et à l'abri de la Canopée pour les intégrer à « l'espace public vertical » composé des coursives de la Canopée, du sol de la ville et des coursives du patio.



3. L’aspect de la Canopée : une unité de morphologie et de matériaux

- Les nervures dessinent le motif de la Canopée :
 - Elles associent les différentes fonctions vitales de la toiture : le dessin de la charpente structurelle, la récupération de l’eau de pluie, l’éclairage de l’espace public, le traitement de l’acoustique dans l’espace au dessus du patio.
 - Leur motif est le lien entre l’espace central au tour du patio et la couverture des équipements.
- Les ventelles permettent de mettre l’espace public autour du patio à l’abri des intempéries :
 - Au nombre de dix-sept, elles franchissent une portée allant jusqu’à 96 mètres et ont une largeur moyenne de 8 mètres.
 - Chaque ventelle est composée de :
 - deux nervures en acier habillées de coques de verre intégrant les fonctions de récupération de l’eau et l’éclairage,
 - de montants structuraux associés à un matériau composite absorbant assurant le traitement acoustique de l’espace public,
 - d’une peau tendue entre les deux nervures principales réalisée au moyen d’ « ardoises » de verres de moyennes dimensions.
- La couverture des équipements prolonge le système des ventelles :
 - La toiture superpose trois feuilles de verre correspondant aux trois étages de la Canopée.
 - Ces feuilles sont rythmées par les mêmes nervures associées à la charpente des bâtiments.
 - Le rythme des ondulations des feuilles est associé à l’expression des différentes fonctions programmatiques, permettant ainsi de créer un rythme des ouvertures optimisé pour la Canopée.
 - Les extrémités de ces toitures sont composées de marquises en verre protégeant au rez-de-chaussée le cheminement des piétons dans l’espace public.
- L’arc périphérique au faîtage comme articulation des deux systèmes :
 - Au droit des galeries périphériques desservant les équipements publics dans les étages, un arc périphérique fait le lien entre le système structurel des bâtiments et celui du franchissement central.
 - Cette articulation, au faîtage, intègre les organes vitaux de la Canopée :
 - Récupération de l’énergie avec système de cellules photovoltaïques intégrées dans la morphologie de l’enveloppe en verre,
 - Respiration avec les prises d’air, les rejets d’air et le désenfumage
 - Cheminement d’une nacelle pour la maintenance et le nettoyage de la Canopée
 - L’ensemble de ces organes techniques seront intégrées sous une peau de verre inscrite dans le gabarit de la Canopée.
- Unité de matériaux et d’aspect :
 - Le projet de Canopée permet de créer une enveloppe avec un continuum de matériaux.
 - Le matériau principal sera le verre qui sera décliné selon une famille de types de verre, associant des caractéristiques techniques et qualitatives qui ne peuvent être les mêmes sur l’ensemble de l’enveloppe. Le verre sera mise en œuvre sous la forme d’ardoises, de coques, de parois respirantes, etc.
 - Les nervures pourront associés des coques de verre et un matériau composite permettant la récupération de l’eau et le traitement acoustique.
 - La couleur de la Canopée respectera la couleur exprimée sur les images du concours, dans des tons naturels organiques. Ces teintes seront perceptibles par les reflets créés par les superpositions des différentes strates de matériaux, verres, matériaux composites, acier...
 - Une étude sur l’incidence des reflets de la Canopée sur les avoisinants a été réalisée au moyen d’un modèle informatique. Elle démontre qu’il n’y a pas d’incidences répétitives sur les immeubles avoisinants grâce aux pentes peu prononcées de la Canopée.